

2 jours - 14 heures

Sofitel Jardin des Roses

> 06 et 07 décembre 2018

TARIF

8000 dh ht

ANIMATEUR(S)

**M. Mohamed Baha
Eddine EL ZEBBAKH**
Chef de la Division du
Contentieux Judiciaire
Agence Judiciaire du
Royaume

M. Tarik Ourouadi
Ingénieur d'Etat en
Topographie, Expert
Immobilier membre de la
Royal Institute of
Chartered Surveyors
(Mrics) Directeur Général
de Sigmatop opérant dans
le domaine foncier et
immobilier

RENSEIGNEMENTS

TEL : 06 63 62 08 02.

Les mesures de prospection, d'apurement et d'immatriculation foncière sont devenues une nécessité pour la plupart des projets d'investissements qu'ils soient d'ordre publics ou privés. Le patrimoine foncier de l'Etat est à ce titre fortement sollicité pour le développement de l'investissement privé, des grands chantiers lancés par l'Etat ainsi que des différents plans sectoriels.

Cependant le secteur foncier marocain fait face à de multiples contraintes, parmi lesquels la diversité des régimes juridiques régissant le foncier et la multiplicité des intervenants et acteurs institutionnels. En effet outre la propriété privée, il y a le domaine public de l'Etat, le domaine privé de l'Etat, le domaine forestier, le domaine des collectivités territoriales, les terres collectives, les terres « Guich » et les terres Habous.

Cette situation s'accompagne de multiples dysfonctionnements et contraintes parmi lesquels la poursuite des cas de voies de fait de l'administration sur les biens privés, la multiplicité des litiges entre les différents régimes fonciers, la lenteur de l'apurement de situations foncières et de la procédure d'expropriation.

Public concerné

- Directeurs et gestionnaire publics et privés
- Responsables et cadres dans les domaines de la gestion du patrimoine, des affaires juridiques, des affaires générales, de la gestion de projet, du contrôle de gestion.

Objectifs

- Comprendre le régime foncier marocain
- Réussir l'apurement et la mobilisation du foncier
- Anticiper et gérer les risques juridiques liés à la mobilisation du foncier

Programme

- L'arsenal juridique régissant le secteur foncier
- La dualité du régime foncier marocain
- Les différentes structures foncières
- Les acteurs institutionnels impliqués dans la gestion du foncier
- Le système d'immatriculation et de la conservation foncière
- Les outils d'identification du foncier
- Les démarches de cession du foncier de l'Etat
- L'expropriation pour cause d'utilité Publique
- L'apurement de l'assiette foncière
- Le règlement des litiges fonciers